

Groupe transversal

**Proposition d'une méthode
pour élaborer un arrêté de
dérogation à interdiction de
plantation de végétaux hôtes**

CROPSAV
27 février 2019



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de Corse



Éléments de cadrage

- **Article 5 de la décision d'exécution 2015-789 de la Commission du 18 mai 2015**
 - **plantation interdite en zone d'enrayement**
 - **Possibilité de déroger sous conditions : un intérêt économique avéré et une maîtrise des risques**
 - **Pas d'aggravation de propagation XF multiplex**
 - **Pas d'introduction d'une nouvelle souche**
- **Deux constats**
 - **Des végétaux hôtes, espèces spontanées du milieu naturel**
 - **Souche multiplex, seule souche identifiée en Corse**



Éléments de cadrage

- **3 situations pour des plants destinés à la plantation**
 - **Risque : propagation de la Multiplex**
 - **Plants végétaux poussant spontanément en Corse et produits localement**
 - **Plants végétaux hôtes de la XF multiplex uniquement, d'espèces spontanées avec origine non locale ou d'espèces exotiques**
 - **Risque : propagation de la Multiplex couplée à une introduction d'autres souches**
 - **Plants végétaux multi sensibles d'origine non locale**



Arbre de décision pour instruction

Espèces spontanées (indigènes+ exotiques devenues spontanées)		Espèces exotiques strictes		
Production locale	Autre origine que production locale		Plante hôte à multiplex	Plante hôte multi sensible
	Plante hôte à multiplex	Plante hôte multi sensible		
Dossier instruit si élaboration et respect d'un cahier des charges de la filière sur les bonnes pratiques agricoles	Dossier instruit si élaboration et respect d'un cahier des charges de la filière sur les bonnes pratiques agricoles et sur les garanties sanitaires sur l'origine	Aucun dossier instruit à priori *	Dossier instruit si élaboration et respect d'un cahier des charges de la filière sur les bonnes pratiques agricoles et sur les garanties sanitaires sur l'origine	Aucun dossier instruit à priori*

* sauf demande d'une filière économique qui serait mise en péril



Perspectives

Après validation de la méthode par le CROPSAV

- **Appropriation par les GT filières et élaboration des cahier des charges**
- **Avis du conseil scientifique**
- **Aboutir à une liste de végétaux hôtes autorisés à la plantation sous conditions**

